

« TRAVAILLEURS DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS » (Karl Marx)

# Lutte ouvrière

Île de La Réunion

Bi-mensuel de Lutte ouvrière N° 106 UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Supplément au journal Lutte ouvrière N° 2756 - Prix : 1€

## Éditorial

**Le krach du Bitcoin,  
révélateur de la  
spéculation  
capitaliste**

**Darmanin : la  
matraque et le bâillon**  
*Page 3*

**CHU : grève pour la  
titularisation des  
contractuels**  
*Page 7*

**Grève totale à la  
Cise/Sudeau : la  
goutte d'eau qui fait  
déborder le vase !**  
*Page 8*

**Israël-Palestine :  
guerre et occupation  
sans fin**  
*Page 12*

## Madagascar

**Exploitation des  
travailleurs et sous-  
développement sont  
liés**

*Page 12*



## Le krach du Bitcoin, révélateur de la spéculation capitaliste

Le 19 mai, les valeurs des cryptomonnaies, ces monnaies virtuelles dont la plus connue est le bitcoin, se sont toutes effondrées. 1000 milliards de dollars sont partis en fumée.

Le bitcoin a été inventé il y a un peu plus de 10 ans par des informaticiens qui voulaient créer, grâce à internet, une monnaie virtuelle échangeable par des transactions anonymes. Au départ, ce n'était presque qu'un jeu et le bitcoin n'avait aucune valeur. Puis ces informaticiens ont voulu prouver qu'ils pouvaient mettre en place des échanges fiables avec de vraies monnaies comme le dollar. Et le premier bitcoin a été vendu pour une somme infime, moins d'un millième de dollar.

Mais, des transactions fiables, anonymes, qui ne nécessitaient pas de passer par un compte bancaire, échappant au contrôle des États, c'était très pratique pour vendre de la drogue, blanchir de l'argent sale ou faire de l'évasion fiscale. Le bitcoin a alors intéressé toutes les mafias du monde.

Ce succès auprès de la pègre a fait monter sa valeur ou plus exactement son taux de change en dollars. Car celui-ci dépend directement de la demande. Plus le bitcoin est demandé, plus son prix augmente. C'est alors qu'il est arrivé dans la cour des grands. Des spéculateurs y ont vu une source de gains importants et rapides. Et puis, récemment, les banques américaines s'y sont engouffrées. Les unes après les autres, elles ont commencé à offrir des placements en bitcoins à leurs clients. Et ce secteur est devenu un des plus profitables de la finance. Le 14 avril, un bitcoin s'échangeait contre plus de 64 000 dollars.

Sur quoi repose la valeur du bitcoin ? Sur la seule confiance que les parties contractantes de cet univers financier ont les unes envers les autres et envers cet objet de leur spéculation. Pour des milliers de spéculateurs, le bitcoin a fini par avoir une valeur sociale reconnue. Les commentateurs se demandent s'il s'agit d'une monnaie ou pas. En tout cas, comme l'argent, il n'a de valeur que parce que des millions de gens veulent bien lui en reconnaître une. Si cette confiance se fissure, tout peut s'effondrer.

Le milliardaire américain Elon Musk, patron du groupe de voitures électriques de luxe Tesla, avait vanté le bitcoin, prétendant en avoir acheté pour un milliard et demi de dollars. Mais, par flair ou calcul ou les deux, il a changé de point de vue sur cette monnaie marginale et l'a critiquée. Peu de temps après, la Chine a annoncé qu'elle en interdisait l'utilisation. Cela a suffi pour que la confiance des spéculateurs dans le bitcoin soit ébranlée. Le doute s'est très rapidement propagé et le château de cartes s'est effondré.

Ce krach n'est, pour l'instant, pas un krach d'ampleur. Les cryptomonnaies ne représentent qu'un petit secteur de la finance. Mais la finance est un immense casino interconnecté, incontrôlé et instable. Le marché du bitcoin est réputé pour être très spéculatif. Mais toute la finance mondiale l'est, car la classe capitaliste préfère spéculer plutôt que d'investir dans la production, cela lui rapporte beaucoup plus.

Le krach du bitcoin est en petit ce qu'ont été les krachs financiers de l'économie mondiale des dernières décennies. En 2008, l'effondrement généralisé de l'économie a été évité de justesse, mais les conséquences en ont été considérables. Des entreprises ont fait faillite en chaîne, des millions de travailleurs ont perdu leur emploi et des pays entiers se sont enfoncés dans la pauvreté. La spéculation est repartie de plus belle.

Le problème n'est pas de savoir quand arrivera le prochain krach financier. L'évolution générale est une fuite en avant vers une spéculation toujours plus envahissante, et les membres les plus conscients de la classe capitaliste n'ont comme seul credo que : « après moi, le déluge ».

Tout cet édifice repose en dernier ressort sur l'exploitation des travailleurs. Si, dans les entreprises, la durée du travail est allongée, si les cadences sont augmentées, si les grands groupes ferment des sites pour concentrer la production sur un nombre toujours plus réduit de travailleurs, c'est pour dégager du profit afin d'alimenter la spéculation. À côté, les chômeurs en sont réduits à vivre de l'aumône des aides sociales.

Il faut stopper cette course à la catastrophe et seuls les travailleurs peuvent le faire en renversant la bourgeoisie et en prenant en main la direction de cette société. Ils en ont la force à condition qu'ils en prennent conscience.

## Darmanin : la matraque et le bâillon

La campagne sécuritaire qui sature les ondes depuis des semaines a connu un nouveau rebondissement avec la menace de plainte du ministre de l'Intérieur, **Gérald Darmanin**, contre **Audrey Pulvar**, la tête de liste socialiste en Île-de-France, pour diffamation contre la police.

Darmanin reproche à Audrey Pulvar d'avoir osé affirmer, après la manifestation de policiers du 19 mai, qu'une manifestation « soutenue par l'extrême droite, à laquelle participe un ministre de l'Intérieur, qui marche sur l'Assemblée nationale..., c'est une image qui pour moi était assez glaçante ». Précédemment, Pulvar avait aussi dénoncé à juste titre les morts imputés à la police, de Malik Oussekin en 1986, Zyed Benna et Bouna Traoré en 2005, Adama Traoré en 2016. Darmanin voudrait montrer qu'il ne laissera pas de telles paroles impunies. Il veut démontrer que le gouvernement n'est pas en retard sur la droite et Le Pen, quand il s'agit de déclarations d'amour aux forces de répression et de menaces contre ceux qui osent dire la vérité sur leurs agissements. Le fait que Darmanin a finalement annoncé ne pas porter plainte n'est dû qu'à l'inconsistance des motifs. La campagne politique demeure.

Depuis l'assassinat, le 5 mai, d'un policier à Avignon par un trafiquant de drogue, politiciens, syndicats de police et médias mènent une agitation ininterrompue sur le risque de mourir pour le « service de la nation ». Bien entendu, le métier de policier comporte de tels risques, et surtout consiste à prendre de front une partie des pires aspects de la société. Pour autant, parler à longueur de journée de l'augmentation des assassinats de policiers, comme du prétendu laxisme de la justice, relève de la propagande. Non seulement le



nombre de policiers tués en service a été divisé par trois en trente ans, mais le meurtre d'un policier est passible de la réclusion à perpétuité.

La manifestation policière du 19 mai a drainé nombre de politiciens, du RN à Fabien Roussel du PCF. Alors qu'un concours de démagogie et de surenchères fait déjà de la sécurité un thème central de la vie politique, aucun ne veut rester en arrière.

La diversion sécuritaire évite d'avoir à parler de la réalité vécue par les classes populaires, qui subissent le délitement social dans les quartiers, mais surtout l'insécurité

économique, avec les licenciements massifs et l'explosion de la précarité, l'insécurité au travail, l'insécurité et la violence sociales dont témoignent les cent femmes assassinées par an par leurs conjoints.

Mais le renforcement des forces de répression, la latitude laissée à la police de matraquer et à la justice d'emprisonner ne régleront aucun problème social. De plus, toute cette dérive autoritaire et son accompagnement idéologique voulant faire admettre l'arbitraire policier est lourde de menaces pour les travailleurs.

### PROCHAINES RENCONTRES AVEC LES MILITANTS DE LUTTE OUVRIÈRE

**MARCHÉ DE SAINT-ANDRÉ**  
**VENDREDI 4 JUIN de 8H30 à 10H00**

**MARCHÉ DE SAINT-BENOÎT**  
**SAMEDI 12 JUIN de 8H30 à 10H00**

**MARCHÉ DU CHAUDRON**  
**DIMANCHE 13 JUIN de 8H30 à 10H00**

**MARCHÉ DE SAINT-PIERRE**  
**SAMEDI 19 JUIN de 8H30 à 10H00**



## Les valeurs républicaines des CRS, du RN... et du PS

« *Drapeau français, Marseillaise, laïcité et maintenant la sécurité : rien de tout cela n'appartient à l'extrême droite. Les républicains, c'est nous, ceux qui ont toujours combattu la république, c'est eux.* »

Dans une interview le 23 mai, le patron du Parti socialiste, Olivier Faure, s'est ainsi indigné que le RN lui aurait volé ses valeurs républicaines.

La république dont parle Faure est la république bourgeoise, celle qui défend la propriété privée des gros actionnaires et la dictature économique des capitalistes sur toute la société. C'est cette république, sa police et ses CRS qui répriment durement les classes populaires quand elles se battent pour avoir une vie

digne, comme en ont fait cruellement l'expérience les gilets jaunes et les travailleurs lors des grèves sur les retraites en 2019.

Ces compagnies républicaines de sécurité (CRS) ont d'ailleurs été créées en 1944 par un gouvernement dirigé par de Gaulle mais comprenant des ministres socialistes et du PCF. Une des premières missions de ces CRS fut de réprimer férocement, sous la houlette du ministre de l'Intérieur socialiste Jules Moch, les grèves de mineurs et de travailleurs en 1947 et 1948, tuant neuf ouvriers et faisant des milliers de blessés.

C'est aussi cette république qui a colonisé à la fin du 19e siècle une grande partie de l'Afrique et de l'Asie, qui soutient aujourd'hui

nombre de dictateurs et intervient avec son armée aux quatre coins de la planète, pour défendre les intérêts de ses grands groupes capitalistes.

Et rappelons, en cette période du 150e anniversaire de la Commune de Paris, que c'est l'armée de la république qui, entonnant la Marseillaise et arborant le drapeau bleu-blanc-rouge, a massacré en 1871 près de 20 000 travailleurs en moins d'une semaine.

Les hommages à cette république bourgeoise, celle du drapeau français, des CRS et de la *Marseillaise*, peuvent être laissés bien volontiers au PS, au RN et à n'importe quel autre parti bourgeois.

## Le RN et les impôts : au service des capitalistes

Lors d'une interview le 21 mai sur France 2, le vice-président du RN et tête de liste aux élections régionales en Normandie, Nicolas Bay, s'est prononcé pour baisser encore plus le peu d'impôts que paie encore le patronat.

En clair, il propose de continuer et d'aggraver la politique fiscale actuelle du gouvernement.

Il a ainsi déclaré qu'il faut « *libérer l'initiative économique : baisser les charges, la fiscalité, les contraintes, l'accumulation de normes* ». Et d'ajouter : « *De manière générale, il faut prendre moins aux entreprises comme aux particuliers.* »

Cette politique fiscale propatro-

nale n'est pas propre à Macron ou au RN. C'est un rouleau compresseur que tous les gouvernements appliquent depuis des années, qu'ils soient de droite ou de gauche. En quarante ans, chacun à son tour, ils ont par exemple diminué l'impôt sur les bénéficiaires des sociétés, le faisant passer de 50 % en 1981 à 28 % actuellement.

Comme les autres politiciens bourgeois, Bay a prétexté qu'il fallait augmenter ces cadeaux aux patrons « pour faire de l'emploi » et pour lutter contre le chômage : avec le succès que l'on sait, puisque le chômage n'a cessé de s'accroître ces trente dernières années. Car, comme toujours,

ces aides finissent dans la spéculation et dans les coffres des gros actionnaires. De plus, ces dizaines de milliards de cadeaux sont autant d'argent en moins que l'État met dans ce qui est vital pour les classes populaires et la population, autant de coupes drastiques dans la santé, l'éducation et les transports publics.

Ceux qui sont tentés par le RN parce que l'on ne l'aurait jamais vu au pouvoir, se trompent. La politique propatronale et antiouvrière qu'il préconise est en fait appliquée depuis des lustres par tous les gouvernements qui se sont succédé.

## Didier Robert : condamné, mais toujours à son poste !

Le président du Conseil régional, Didier Robert, a été condamné le 21 mai dernier par le tribunal à trois ans d'inéligibilité et à 15 mois de prison avec sursis pour s'être octroyé indûment 6.800 euros nets par mois encaissés entre 2017 et 2018 (soit 120 000 euros brut) en tant que PDG de la Société Publique Locale des Musées Régionaux.

Cette SPL, émanation du Conseil régional, était alors en grande diffi-

culté financière. Une demi-douzaine de ses salariés avaient été licenciés.

La décision de Didier Robert de s'octroyer, en sus de ses autres rémunérations plus que confortables, ce nouveau salaire avait fait scandale, à juste titre. Cela ne l'a pas empêché au sortir du tribunal de faire à nouveau appel de sa condamnation.

Eh oui, mettre la main dans la caisse, piller les finances publiques est une seconde nature pour ces poli-

ticiens hommes de main de la bourgeoisie.

Tous ces gredins savent, que le plus souvent, au final l'État les laissera libres, eux ou leurs semblables, de continuer à gérer leurs entreprises ou les collectivités territoriales, en leur accordant renvoi sur renvoi devant les tribunaux, et finira par passer l'éponge sur leurs délits.



## Deux poids, deux mesures

Qu'advient-il à un salarié soupçonné d'avoir mis la main dans la caisse de son entreprise ?

Il est licencié sur le champ pour faute grave et se retrouve sans emploi. Il s'en sort bien si, en plus, il n'est pas convoqué devant le tribunal correctionnel et condamné par celui-ci à réparer son délit.

Mais dans le cas du président de la Région, bien que les abus commis par ce dernier soient avérés, il n'est toujours pas démis de ses fonctions par l'État. Il continue à percevoir tous les émoluments qui découlent de sa charge. La loi lui permet en plus, car elle part du principe que, n'étant

pas condamné, il est présumé innocent (!), de se représenter aux élections régionales comme tête de liste, c'est-à-dire, de briguer un nouveau mandat de président de Région.

Démonstration est faite que la loi ne condamne pas de la même façon une même infraction si vous êtes pauvre ou si vous êtes puissant. Démonstration est faite que l'égalité des citoyens devant la loi n'existe pas et que les valeurs de la République sont à géométrie variable.

Il n'y a à cela rien d'étonnant, car dans notre société divisées en classes, comme le dit si bien le chant révolutionnaire l'Internationale, " Nul de-

voir ne s'impose au riche, le droit du pauvre est un mot creux" !

Pour mettre un terme à tous ces abus, ces privilèges et ces passe-droits, il faudrait agir comme les ouvriers révolutionnaires de la Commune de Paris en 1871 qui ramenèrent le salaire des élus au niveau de celui des ouvriers qualifiés, pratiquèrent la révocation et le contrôle des élus par le peuple et dont la politique fut de répondre sans tergiverser aux besoins essentiels des classes populaires.

## Morts du Covid : les chiffres de la misère

Selon un rapport des services statistiques de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le virus aurait fait plus de victimes que ce que disent les chiffres officiels : 6 à 8 millions de morts à l'échelle de la planète, au lieu des 3 millions jusqu'alors estimés.

Dans les calculs, il y a d'un côté le nombre de notifications de décès enregistrés à l'hôpital, voire celui des décès à domicile consignés par les services administratifs spécialisés et, de l'autre, il y a les chiffres de la surmortalité, c'est-à-dire le nombre de morts en excès en comparaison des mêmes périodes d'avant-Covid.

Dans les pays riches, les services statistiques sont à l'œuvre pour tenter de cerner au plus près la réalité. Ils analysent l'excès de mortalité consécutif à des décès de malades souffrant d'autres maladies et qui n'ont pu être soignés, ou encore aux suicides. Ils étudient aussi la diminution de la mortalité résultant par exemple de la baisse des accidents de la route. Mais, dans bien des pays pauvres, les hôpitaux, quand ils existent, sont inaccessibles pour une grande partie de la population, avec des lits en nombre totalement insuffisant et réservés à une toute petite

fraction de cette population. En Afrique, en Asie, en Amérique et même en Europe, là où n'existent ni médicaments ni personnel de santé ni services administratifs ni même de service d'état-civil fonctionnel et, a fortiori, de service statistique, que sait-on du nombre réel de morts ?

Selon les études qui viennent d'être publiées, aux États-Unis, on estime que ce ne sont pas 578 000 personnes qui sont mortes du Covid, mais en réalité plus de 900 000. En

France, le nombre de victimes est sans doute plus proche de 135 000 que des 107 000 annoncés. Mais, dans bien des pays pauvres, on ne connaîtra jamais les chiffres. Le virus ne fait là que révéler les tares d'une société faite d'exploitation.



## Soignants : macabre démagogie

Macron vient d'annoncer qu'un statut de « mort pour le service de la république » serait créé, notamment pour les soignants victimes du Covid.

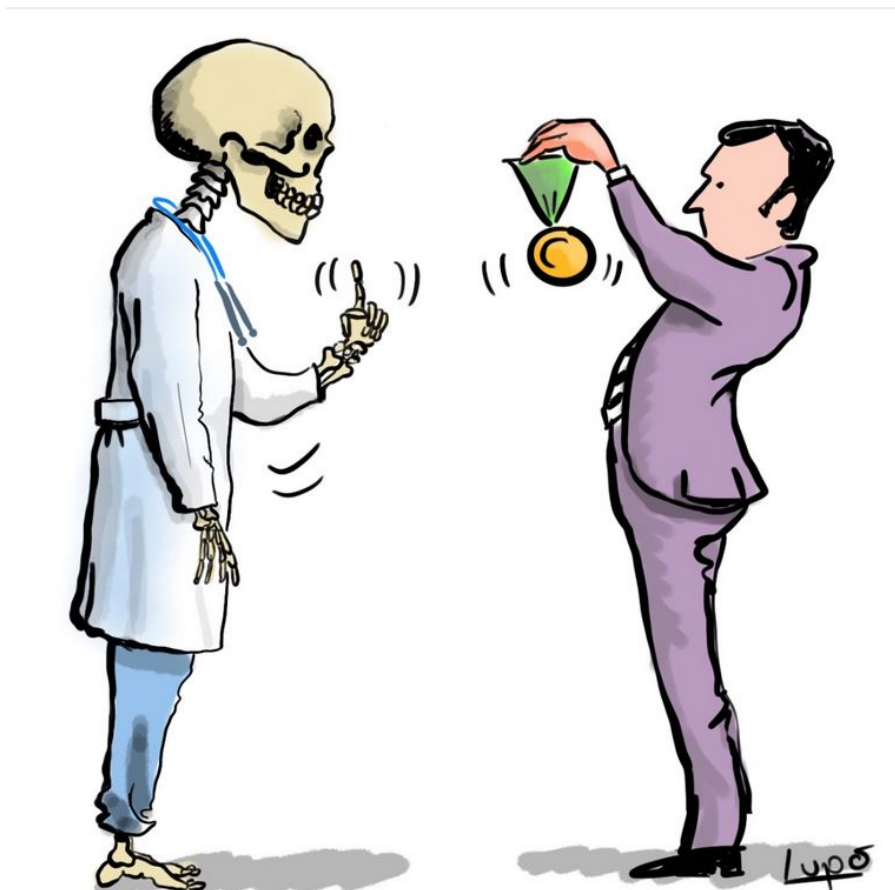
Cela permettrait aux enfants de ces employés publics « *décédés dans des circonstances exceptionnelles au service du bien commun* » d'être pris en charge matériellement par l'État.

Pense-t-il que cela suffira pour que les soignants oublient les conditions folles dans lesquelles ils ont dû travailler pour faire face à la pandémie, les hôpitaux surchargés, le manque dramatique de personnel et de moyens ? Qu'ils oublient la pénurie de masques ? Qu'ils ne se souviennent plus d'avoir été exposés à la contamination sans protection au cours de la première vague ? Alors que même les surblouses manquaient, ils étaient obligés de sauver des vies en revêtant des sacs poubelles !

Cette république et ses gouvernements, si prompts à canaliser l'argent public vers les fortunes privées, ont supprimé des lits d'hôpital par milliers chaque année. Ils ont organisé l'étranglement financier des hôpitaux publics et laissé les déserts médicaux s'étendre.

Les soldats envoyés se faire tuer sur les champs de bataille ont pour tout remerciement leur nom sur un

monument, avec la mention « mort pour la France ». Macron a à peu près la même considération pour les soignants qu'il a envoyés au casse-pipe.



## DANS LES ENTREPRISES

### CHU

#### Fermeture du service Urologie : une perte pour les salariés et les malades, une aubaine pour Clinifutur

Mardi 25 mai, le personnel du service urologie du CHU s'est à nouveau mobilisé contre la fermeture prévue le 1er juin. Les agents hospitaliers sont soutenus dans leur action par des usagers qui veulent contrer la décision du CHU.

À l'origine de cette prochaine fermeture il y a une mésentente qui durait depuis plusieurs mois entre les médecins de ce service. Elle a eu pour conséquence une dégradation des conditions de travail des agents, qui pour certains ont fini par quitter l'urologie, et une mauvaise, voire une

non prise en charge de malades.

Actuellement les 2000 patients sont obligés de se rendre à l'hôpital de Saint-Pierre pour se faire soigner ou dans les cliniques privées.

C'est d'ailleurs vers cette dernière solution que s'oriente la direction du CHU.

En effet, elle a annoncé que le service urologie continuera sur le nord en partenariat avec le groupe privé Clinifutur.

Au lieu de soigner le mal qui rongeaient ce service en mettant fin aux querelles intestines, le CHU a laissé

pourrir la situation dont vont tirer profit les actionnaires du groupe Clinifutur qui ne cesse de se tailler des parts de marché dans le domaine de la santé.

La mobilisation doit se poursuivre pour parvenir à faire que les malades soient traités au mieux.

Cette mobilisation doit aussi faire prendre conscience de la nécessité impérieuse que les travailleurs et la population prennent en main l'organisation de la société. Pour l'intérêt général.

## Grève pour la titularisation des contractuels

Jeudi 27 mai, à l'appel du syndicat FO Santé, plusieurs dizaines de salariés du CHU (praticiens, infirmières, aides-soignantes) se sont mises en grève pour dénoncer l'utilisation massive de contractuels dans les services par leur direction et exiger leur titularisation.

Sur 8000 salariés travaillant sur les différents sites du CHU de La Réunion, 1700 sont des contractuels dont les contrats s'enchaînent parfois depuis 6,7 ou 8 ans avant d'être stagiarisés et alors que 980 postes restent vacants !

C'est tout bénéfice pour le CHU,

car ces travailleuses et travailleurs ne bénéficient pas de la sûreté de l'emploi réservée à leurs camarades titulaires. Ils sont donc en permanence sous la menace du non-renouvellement de leur contrat de travail et n'ont pas droit à la prime de vie chère de 35 % perçue par les titulaires alors qu'ils font le même travail. Il s'agit ni plus ni moins que de discriminations qui n'ont que trop duré.

Lors des dernières négociations avec la direction de l'établissement public de santé, la direction a, devant la grogne grandissante du personnel,

annoncé qu'elle entendait finalement titulariser 429 contractuels... sur trois ans !

Cette annonce dérisoire a été reçue comme une nouvelle provocation de la direction et a eu pour effet de déclencher la grève de jeudi qui a été reconduite vendredi.

Comme l'ont dénoncé les grévistes, à ce rythme il faudra dix ans avant que tous les contractuels soient titularisés. Ils n'ont pas l'intention de lâcher et ont choisi la meilleure façon d'avoir un jour gain de cause, à savoir la lutte collective !

## GHER

### La direction responsable de l'insécurité des malades



Trois ans après la défenestration d'un malade d'un étage du GHER sis à Saint-Benoît, c'est une gramoun de 73 ans atteinte de la maladie d'Alzheimer qui chutait lundi 10 mai du service gériatrie situé au 2ème étage et se tuait au sol.

Après avoir formulé ses plates excuses auprès de la famille endeuillée,

les directions du GHER et du CHU ont dû reconnaître leur entière responsabilité dans ces drames. En effet suite au premier, la direction du GHER s'était engagée à installer des digicodes dans le service concerné pour empêcher les malades de quitter le service sans être accompagnés, ce qu'elle a fait. Mais aussi à disposer

des limiteurs d'ouverture de fenêtres pour empêcher que ces malades ne se jettent dans le vide. Après enquête, il s'est révélé qu'un certain nombre de ces limiteurs d'ouverture étaient déverrouillés et que du coup les fenêtres pouvaient être ouvertes avec une simple clé Allen.

La direction annonce aujourd'hui 23 000 € d'investissement dans la sécurité. Les travailleurs du GHER, qui sont en première ligne pour veiller sur les malades et qui encaissent, après les familles, le choc de tels drames ne se satisferont pas d'une telle annonce. Car reste à vérifier que tout sera fait dans l'intérêt des malades et du personnel et pas seulement pour de la communication.

## LE QUOTIDIEN

### Le massacre des emplois continue

Malgré les aides massives de la Région et de l'État, la direction du Quotidien continue à licencier. Après s'être séparée d'une bonne partie de sa rédaction, elle a décidé de liquider sa revue Visu consacrée aux programmes télévision.

Cette parution existait depuis

1982 ainsi que les 18 emplois qui la faisaient vivre.

À défaut de reprenneur se manifestant avant le 15 juin prochain, ce sont 18 pères et mères de famille qui perdront leur emploi et donc leur gagne-pain.

Tous ces licenciements, la direc-

tion du Quotidien les impose aux travailleurs pour protéger son capital. L'État, non seulement laisse faire, mais il lui facilite la tâche en lui octroyant des aides par millions pour licencier



# GRÈVE TOTALE À LA CISE/SUDEAU

## La goutte d'eau qui fait déborder le vase !

*Fil Rouge*

### Morts au travail : émotion sélective

Audrey Adam, une assistante sociale de l'Aube, a été abattue par l'une des personnes âgées dont elle s'occupait. Sa mort n'a suscité aucun déplacement ministériel.

Cet évènement n'est pourtant pas moins dramatique que la mort d'un policier, mais il est moins porteur pour les partis politiques qui font de la sécurité leur fonds de commerce électoral.

Ce drame révèle surtout la dégradation des conditions de travail de tous ceux qui sont en première ligne pour faire fonctionner une société de plus en plus dure, travailleurs sociaux, soignants ou ouvriers de l'industrie ou du bâtiment. Mi-avril, il y avait déjà plus d'une centaine d'accidents mortels au travail en 2021...

### Mortelle exploitation

Une étude de l'Organisation internationale du Travail (OIT) et de celle de la Santé (OMS), redécouvre ce que chaque travailleur vit dans sa chair : les journées de travail à rallonge nuisent à la santé.

Selon cette étude, au-delà de 55 heures par semaine, le risque de développer une maladie cardiaque ou d'être victime d'un accident vasculaire cérébral augmente terriblement. Or l'OIT et l'OMS constatent que le nombre de personnes qui travaillent « au-delà du raisonnable » est en augmentation. Ce qui a causé 745 000 décès de travailleurs en 2016, soit 29 % de plus qu'en 2000.

En 1880, le révolutionnaire Paul Lafargue écrivait, dans « Le droit à la paresse », qu'avec le progrès technique, on pourrait ne travailler que trois heures par jour. Mais il y a un préalable : arracher le pouvoir aux capitalistes !



Les ouvriers et techniciens de la Cise et de Sudeau se sont mis en grève trois jours, du 19 au 22 mai, à plus de 90 %, bloquant de fait tous les chantiers, contraignant les agences à baisser le rideau.

La raison de cette mobilisation massive, ce sont les propositions ridicules de leur direction lors des dernières NAO, à peine 20 € de plus par mois, c'est aussi les postes de responsabilité qui passent systématiquement sous le nez des salariés réunionnais, c'est aussi le manque de transparence sur la gestion de l'entreprise, l'insuffisance des moyens matériels et financiers mis à disposition des équipes techniques pour faire leur travail.

Ce que des semaines de discussion autour du tapis vert n'avaient pas permis, ces trois jours de grève totale l'ont rendu possible. « Les salaires seront augmentés de 2,88 %, des négociations seront réouvertes sur la transparence des flux financiers intergroupe, sur la valorisation des compétences locales et sur les différences entre les cadres locaux et ceux qui exercent à La Réunion en tant qu'expatrié. Une recapitalisation des 2 structures à hauteur de 5,6M€ avec une perspective de renouer avec de la participation pour les salariés dans les années à venir ».

Telles sont les dispositions contenues dans le protocole d'accord de fin de conflit signé tard dans la soirée du

22 mai.

Pour que ce ne soient pas des promesses sans lendemain les travailleurs de la Cise et de Sudeau ont tout à gagner à rester l'arme de la grève au pied.

## HÔTEL IBIS

### Les femmes de chambre l'emportent

Les femmes de chambre de l'hôtel Ibis Batignolles, à Paris, ont obtenu, entre autres, une augmentation de 250 à 500 euros par mois, alors que leurs salaires étaient souvent inférieurs à 1 000 euros par mois.

Ces travailleuses ont mené une lutte de 22 mois pour faire reculer le groupe Accor, propriétaire de 5 000 hôtels dans le monde. Cette victoire est un encouragement pour toutes et tous !

## ISRAËL-PALESTINE

### Guerre et occupation sans fin

Miriam Alster Flash90



22 mai à Tel Aviv, des slogans de solidarité entre Juifs et Palestiniens

Sous la pression américaine, le gouvernement israélien a accepté de mettre fin, à compter du vendredi 21 mai, à ses bombardements sur la bande de Gaza, le Hamas quant à lui s'engageant à cesser ses tirs de roquettes.

Le système d'interception de missiles d'Israël, aussi efficace soit-il, n'a pas empêché ces tirs de faire 12 victimes parmi sa population. En montrant qu'il pouvait cibler la population des villes d'Israël, le Hamas voulait exploiter politiquement l'indignation des Palestiniens face à la répression menée par la police israélienne sur l'esplanade des Mosquées, à Jérusalem. Mais le bilan du terrorisme pratiqué à grande échelle par l'État israélien est sans commune mesure avec celui du Hamas : les missiles, obus et drones israéliens ont tué plus de 240 Palestiniens, principalement des femmes et des enfants, souvent des familles entières.

Pour les deux millions d'habitants de l'enclave de Gaza, le cessez-le-feu ne signifie pas la fin du calvaire. Selon les décomptes des Nations unies, 24 centres de santé, 50 établissements éducatifs ainsi que le seul la-

boratoire de dépistage du Covid-19 ont été touchés par les bombardements. L'eau, le fuel, l'électricité, le béton manquent dramatiquement, Pour autant les autorités israéliennes n'ont pas annoncé un allègement du blocus qu'elles imposent depuis des années à ce territoire.

Ce cessez-le-feu ne peut que représenter une trêve toute relative avant de nouvelles explosions de violences, car rien de ce qui est à l'origine de l'actuelle escalade meurtrière n'est résolu. Le sort des résidents pa-

lestiniens de Cheikh Jarrah, à Jérusalem-Est, menacés d'expulsion au profit de colons juifs, est toujours suspendu à la décision d'un tribunal israélien. Les manifestations de Palestiniens pour s'opposer à la colonisation rampante de la partie arabe de Jérusalem et de la Cisjordanie se sont poursuivies, malgré la répression des soldats israéliens dont les tirs ont fait plus de 25 morts.

De son côté, le Premier ministre israélien a trouvé un intérêt quasiment personnel à prolonger l'état de guerre. Netanyahu espère que le réflexe d'union provoqué par le conflit l'aidera à se maintenir au pouvoir.

Une partie de la population israélienne est heureusement consciente de l'impasse dans laquelle on l'enfoncé. Une manifestation a réuni plusieurs milliers de personnes samedi 22 mai dans le centre de Tel-Aviv pour appeler à la coexistence entre Juifs et Arabes et revendiquer l'égalité des droits. C'est dans la voie d'une lutte commune, tant contre le colonialisme de l'État israélien que contre l'oppression subie par les Palestiniens, que réside le seul espoir pour les populations palestinienne et israélienne.



Pixabay



## BIÉLORUSSIE

### Pirates d'État

**Le 24 mai, un Mig-29 de l'armée biélorusse a contraint le Boeing du vol Athènes-Vilnius de Ryanair à se détourner vers Minsk. L'opposant Roman Protassevitch et sa compagne, Sonia Sapega, ont été débarqués de l'avion et incarcérés.**

Le prétexte des autorités biélorusses, une alerte à la bombe émanant du Hamas, était grossièrement mensonger. L'enlèvement de ce jeune opposant au régime de Loukachenko avait été préparé par les services de sécurité russes et biélorusses.

Roman Protassevitch, 26 ans, est un journaliste animateur de la chaîne en ligne Nexta, l'un des relais de l'opposition au président Loukachenko. Avec cette chaîne, il a pris part à la contestation de sa réélection en août 2020, qui mobilisa des di-

zaines de milliers de manifestants.

Les dirigeants de l'Union européenne ont annoncé des sanctions contre la Biélorussie de Loukachenko. Ils ont décidé d'interdire l'espace aérien de l'UE aux avions biélorusses, d'interdire à leurs compagnies aériennes de survoler la Biélorussie et de suspendre les vols à destination de Minsk. Ils devraient mettre à l'index quelques dignitaires biélorusses, comme Loukachenko et ses proches le sont depuis l'été dernier.

Les méthodes dictatoriales du régime biélorusse doivent bien sûr être dénoncées, d'abord parce qu'elles sont dirigées contre son propre peuple. Pour autant, les protestations démocratiques des dirigeants occidentaux ne doivent pas faire illusion.

Ceux qui dénoncent avec des tré-

molos les méthodes de pirates utilisées par Loukachenko sont des experts en la matière. Il faut rappeler comment, le 22 octobre 1956, le gouvernement français détournait un avion de ligne d'Air Maroc qui transportait cinq des principaux dirigeants du FLN pour les arrêter et les emprisonner. Plus récemment, en 2013, sur demande des États-Unis, Hollande et son homologue espagnol avaient refusé que l'avion d'Evo Morales, de retour de Moscou, survole leur espace aérien. En lui imposant une escale à Vienne, ils espéraient pouvoir arrêter le lanceur d'alerte Edward Snowden... qui n'était pas à bord. Les pirates de l'air les plus dangereux sont les pirates des États les plus puissants.

## BIRMANIE

### La dictature et ses complices

**Lundi 24 mai, s'est ouvert en Birmanie le procès d'Aung San Suu Kyi et de son parti, la Ligue pour la démocratie, accusés par la junte d'incitation à la sédition et de fraude électorale lors des élections de novembre 2020, qu'ils avaient très largement remportées.**

Les généraux, dont Min Aung Hlong, homme fort de la junte, n'hésitent devant rien, eux qui ont confisqué le pouvoir depuis des décennies et qui ont tué au moins 800 personnes, blessé plusieurs milliers d'autres et rempli les geôles du pays depuis le coup d'État du 1er février dernier.

Après des années de résidence surveillée, Aung San Suu Kyi avait accepté de diriger le gouvernement en 2015, main dans la main avec plusieurs hommes forts de Tatmadaw,

nom sous lequel sont connues les forces armées birmanes. Cela a permis la levée de certaines sanctions internationales qui limitaient l'intégration de la Birmanie dans le commerce mondial. Mais cette prétendue transition démocratique a permis simultanément aux généraux, tout en gardant la main sur les postes clés de l'appareil d'État, de préserver leur mainmise sur les deux holdings qu'ils contrôlent (MEHL et MEC) et, à travers elles, sur une partie des richesses produites dans le pays. Cette couverture politique a également servi aux multinationales occidentales, comme Total, de prétexte pour maintenir voire intensifier leurs activités dans le pays.

La Ligue pour la démocratie, tout comme Aung San Suu Kyi, n'a jamais remis en cause le pouvoir pa-

tronal, les expulsions massives de paysans de leurs terres, ou la domination des multinationales qu'ils ont, au contraire, cherché à attirer au nom du nécessaire développement du pays.

Au lendemain du coup d'État, la jeune classe ouvrière s'est fortement mobilisée, en faisant grève et en manifestant, bravant une armée pléthorique, les milices patronales, les hommes de main du régime et la répression.

Elle est la seule à représenter un espoir, face à la dictature et face aux partis qui s'en sont fait les complices.



## L'armée fait sa loi

Lundi 24 mai, des militaires maliens ont arrêté le Premier ministre, Moctar Ouane, et le président de la République, Bah N'Daw, pour les conduire au camp militaire de Kati. La junte militaire dirigée par Assimi Goïta a ainsi rappelé aux hommes qu'elle avait placés à la tête de l'État qu'ils n'étaient là que pour faire de la figuration.

C'est le 18 août dernier que les putschistes dirigés par le colonel Assimi Goïta avaient renversé le président Ibrahim Boubacar Keïta. Une junte militaire avait pris la direction du pays mais, pour sauver les apparences vis-à-vis des grandes puissances, elle avait ensuite porté à la présidence Bah N'Daw, un militaire à la retraite, et au poste de Premier ministre Moctar Ouane, un cheval de retour de la politique malienne. Derrière cette façade, Assimi Goïta et ses hommes étaient toujours présents, occupant les quatre ministères dévolus aux militaires : Défense, Sécurité, Administration territoriale et Réconciliation nationale. Ils n'ont pas supporté que Moctar Ouane prétende remplacer deux d'entre eux, Sadio Camara et Modibo

Koné, à la Défense et à la Sécurité, par des généraux moins liés à la junte.

Ce coup de force intervient alors qu'une grève paralyse le pays, et en particulier le secteur public. Elle a été lancée le 17 mai par l'Union nationale des travailleurs du Mali (UNTM), le principal syndicat, et elle est largement suivie, notamment dans les banques, le Trésor, la douane et les impôts. Les hôpitaux et les écoles sont également en grève. Les travailleurs réclament des augmentations de salaire, des primes et des indemnités, et l'UNTM menace d'une grève illimitée. Le mécontentement est général, et c'est pour tenter d'y faire face que Moctar Ouane avait entrepris le remaniement ministériel qui l'a mené au camp de Kati.

Les dirigeants français ont décidé bien du mal au Mali, non seulement avec les djihadistes mais aussi avec les gouvernements que soutient leur armée. Hollande s'était acharné en 2013 à mettre en place un président « démocratiquement élu », Ibrahim Boubacar Keïta. Il a été renversé par un coup d'État militaire.

Macron, son successeur, a fait contre mauvaise fortune bon cœur, condamnant d'abord le putsch d'août dernier, pour rapidement accepter les nouveaux maîtres quand ils eurent promis des élections en 2022. Voilà maintenant que ceux-ci flanquent en prison le chef de l'État et son Premier ministre, laissant mal augurer de la poursuite du fameux « processus démocratique ».

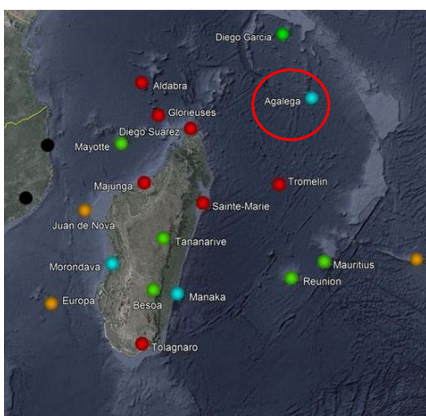
L'armée française étant au Sahel pour défendre les intérêts de l'impérialisme, elle n'est pas trop regardante sur les régimes qui sévissent sous son aile.



Wikimedia Commons

## AGALEGA

### La guerre est déclarée... aux habitants !



Peu après l'annonce de projet d'installation d'une base militaire

indienne dans cette île appartenant à Maurice, et alors que débarquaient les premiers contingents de travailleurs indiens de l'entreprise Afcons Infrastructures chargée de commencer les travaux de prolongement de la piste d'atterrissage (3 km au lieu des actuels 800 mètres), une vingtaine d'habitants d'Agalega ont manifesté leur opposition au projet et leur crainte d'être exilés vers l'île Maurice comme l'ont été les habitants des Chagos dans les années 1960/1970 lors de l'installation de l'armée américaine sur leur territoire.

La réponse du gouvernement mauricien ne s'est pas faite attendre, les manifestants ont été convoqués au commissariat pour y être interrogés « under warning », c'est-à-dire en état d'arrestation !

Voilà qui en dit long sur la complicité du gouvernement mauricien de Pravind Jugnauth avec la politique guerrière du chef de gouvernement indien Narendra Modi !

## Exploitation des travailleurs et sous-développement sont liés

Par un décret émis en 2019, le gouvernement malgache avait fixé le salaire minimum d'un manoeuvre (Catégorie M1) à 200 000 ariarys, soit 43,81 €.

Deux ans plus tard, cette mesure n'a toujours pas été appliquée. Pourtant les prix des produits de première nécessité se sont envolés ces deux dernières années. Le prix du riz qui était de 2000 ariarys le kilo est passé à 4000 ariarys (90 centimes d'euros) en février et celui de la bouteille d'huile a grimpé de 7000 à 9000 ariarys (1,97 €).

Le salaire d'un manoeuvre reste toujours bloqué aux valeurs d'avant ledit décret, soit 168 019 ariarys (36,80 €).

Il faut en plus préciser qu'il s'agit de salaires brut calculés sur la base

de 40 heures de travail hebdomadaire ou 173,33 heures par mois pour le secteur non agricole, et 200 heures de travail par mois pour le secteur agricole !

Avec de tels salaires de misère, pas étonnant que les ouvriers malgaches ne puissent pas répondre à leurs besoins vitaux en travaillant. Pas étonnant non plus que leurs exploités se retrouvent, sans travailler et en très peu de temps, à la tête d'immenses fortunes qu'ils préfèrent placer en France, à La Réunion ou sur les places financières mauriciennes, plutôt que de les utiliser à développer le pays.

Cet argent échappe à la société malgache, car le gouvernement malgache est complice des exploités sévissant dans l'île. Le taux d'imposi-

tion des entreprises étant insignifiant, il est dans l'incapacité de lever lui-même les fonds qui lui permettraient de donner à tous les habitants un logement décent, de fournir à tous eau potable, électricité et de quoi manger tous les jours !

Une situation qui ne pourra changer que le jour où les travailleurs malgaches arracheront le pouvoir politique et économique à la bourgeoisie et feront tourner l'économie pour le bien de tous et pas d'une minorité de parasites.



**Lutte ouvrière présente une liste "Lutte ouvrière - Faire entendre le camp des travailleurs" à La Réunion.**

**Voter Lutte ouvrière, c'est dénoncer la dictature des capitalistes; c'est affirmer que les travailleurs, qui assurent le fonctionnement quotidien de toute la société, doivent la diriger.**



### ABONNEMENT

**12 mois : 20 € / 6 mois : 12 €**  
Je souhaite m'abonner au journal *Lutte ouvrière - Île de La Réunion* pour une période de.....mois

**NOM:**

.....

**Prénom :**

.....

**Adresse:**

.....

.....

**Ci-joint par chèque la somme de .....euros**

Pour nous contacter :

*Lutte ouvrière*

BP 184

97470 SAINT-BENOÎT

e-mail :

contact@lutte-ouvriere-ile-de-la-reunion.org



Impression spéciale *Lutte ouvrière*  
Commission paritaire n°  
1019C85576

Directeur de publication : Didier Lombard

Tirage : 100 exemplaires  
ISSN : 2552-7282